

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL

## L'ASSOCIATION

### IV

Qu'ils soient un en Jésus-Christ.

L'association est conforme à la nature des choses, demandée même par la nature des choses, que Dieu a faites pour être associées et qu'il associe, autant que cela dépend de lui. C'est à l'homme à aider le Créateur, à achever ce que le Créateur a commencé, à user des préparatifs de l'association.

Ici s'impose une question. Puisque tous les hommes doivent suivre le plan voulu par le Créateur, quel est ce plan ? Et conséquemment à quoi doivent tendre nos efforts ? Il serait souverainement insensé d'agir au hasard, de faire comme ce domestique :

—Jean, êtes-vous libre de votre temps pour le quart d'heure ? J'ai une course à vous faire faire.

—Oui, Monsieur, je pars à l'instant. Et il s'en va, sans demander où il doit aller ni ce qu'il doit faire. Tête sans cervelle !

Eh bien ! où devons-nous tous aller ? quel est le but commun que Dieu nous a assigné, vers quel terme devons-nous diriger nos efforts.

Dieu, la bonté infinie, si bon que meilleur ne peut être imaginé, nous a créés pour nous associer à lui, aussi intimement que possible.

Il y a deux sortes d'association. L'une naturelle qui existe nécessairement entre l'ouvrier et ce qu'il a fait. Entre une

époux. Dieu, poussé par son cœur, a voulu nous rendre, par sa grâce, ses semblables, ses amis, ses enfants ; il a voulu s'unir à notre nature humaine par les liens intimes d'un mariage inexplicable, qui est le modèle relevé de tous les mariages humains. Dans la personne de Jésus-Christ, Dieu et l'homme sont associés comme l'époux à l'épouse, comme l'âme au corps, ils ne font plus qu'un.

Association admirable et intime, tout à fait surnaturelle, de l'homme avec son Créateur, qui nous met en quelque manière, sur le même pied que Dieu, nous divinise, et porte l'Esprit Saint à nous adresser cette étonnante apostrophe : " Je l'ai dit : Vous êtes des dieux. "

O merveille inconnue à la plupart des hommes ! et pourtant digne de toute notre attention, cause, en un certain sens, de tout ce qui existe, puisque les accessoires sont pour le principal, viennent du principal, comme les conséquences viennent d'un principe, les branches du tronc de l'arbre, le ruisseau de sa source, les intérêts du capital !

Oh ! hommes, à quoi occupez-vous votre intelligence si vous n'étudiez pas ces choses, si vous ne cherchez pas à vous rendre compte de cette question capitale et fondamentale, qui doit dominer et régir tout le reste ?

Quoi ! le maçon, le charpentier, le couvreur, le plombier, le vitrier, tous les ouvriers, en un mot, dirigent leurs travaux, dans la construction d'un édifice, sur les plans de l'architecte ; ils étudient ce plan pour s'en rendre compte, pour s'en pénétrer, afin que tout leur

ment au point central et s'unissent entre eux sans intermédiaire forment une association spéciale, une société particulière ; autour de cette société première s'en forment d'autres qui s'éloignent de plus en plus du centre, de sorte que cette première a la prééminence sur les autres, à cause de son union immédiate avec le point central.

Elle est donc comme la tête de toutes les autres, puisqu'elle les précède toutes ; elle en est aussi, sous un autre rapport, la base, puisqu'elle les soutient toutes et les relie toutes au point central.

L'homme qui, dans la société humaine, est uni immédiatement et d'une manière tout à fait spéciale à la divinité ; l'homme qui est tout à la fois, tête ou chef et base de l'humanité, c'est N. S. Jésus-Christ.

Avant tout, Dieu veut que nous soyons unis à Jésus-Christ, pour lequel nous sommes créés, comme tous les membres du corps humain sont unis à la tête.

Voilà la société première ; voilà l'association indispensable, de laquelle découlent toutes les autres.

Se séparer de Jésus-Christ, c'est se décapiter, se suicider ; c'est périr, c'est provoquer la décomposition ; c'est retourner en poussière après avoir empesté le public.

Non, il n'est pas bon pour l'homme de rester seul, en dehors de Dieu, en dehors de Jésus-Christ.

Jésus est la vie pour les individus comme pour la société ; c'est par lui que nous sommes unis intimement à la divinité ; c'est par lui, et par lui seul que le

entre ouvriers et patrons ; mais je sais que la solution ne se trouvera ni dans la force, ni dans la politique, ni dans aucune combinaison humaine, mais dans l'Évangile. pris pour règle de conduite des deux côtés : du côté des ouvriers, qui feront ce qui est juste, et du côté des patrons, qui payeront ce qui est juste, *quod justum fuerit dabo vobis*, sans détriment pour la charité qui n'a pas de limites, et donne ce qu'on ne peut demander à la justice.

Le passé nous fournit dans ce mandement deux leçons très actuelles qu'il convient de noter : c'est d'un côté, à propos de la glorieuse et large part que tiennent dans l'Évangile les petits, les humbles, les ouvriers et surtout ceux des champs, qu'on oublie beaucoup trop ces derniers aujourd'hui dans les projets et les études des réformateurs sociaux. Or, c'est à la fois une injustice puisqu'ils sont les plus nombreux, les plus utiles, les plus indispensables des travailleurs. Et c'est aussi, ajoutons-nous, un grave oubli pour qui s'occupe de la diminution du paupérisme : il suffit de réfléchir un instant pour voir quel aliment lui offre l'émigration vers les villes de tant d'agriculteurs, trop souvent malheureux chez eux précisément parce que l'attention des pouvoirs et celle de leurs patrons naturels se porte presque uniquement vers les ouvriers industriels.

L'autre leçon, c'est la part immense prise par les anciens moines, par les évêques et les églises d'autrefois à la civilisation même matérielle du monde moderne. Les abbayes du moyen âge n'étaient pas seulement le refuge des lettres, des sciences et des arts :

C'étaient de plus, dit après Mignet l'archevêque d'Aix, " des républiques industrielles, agronomiques et économiques. " C'étaient aussi de vastes ateliers, où des

pour le quart d'heure ? J'ai une course à vous faire faire.

—Oui, Monsieur, je pars à l'instant. Et il s'en va, sans demander où il doit aller ni ce qu'il doit faire. Tête sans cervelle !

Eh bien ! où devons-nous tous aller ? quel est le but commun que Dieu nous a assigné, vers quel terme devons-nous diriger nos efforts.

Dieu, la bonté infinie, si bon que meilleur ne peut être imaginé, nous a créés pour nous associer à lui, aussi intimement que possible.

Il y a deux sortes d'association. L'une naturelle qui existe nécessairement entre l'ouvrier et ce qu'il a fait. Entre une œuvre quelconque et son auteur il y a des rapports, une association naturelle, mais imparfaite et toute extérieure. Au dessus de cette union élémentaire il en est une autre, surnaturelle, comme celle qui existe entre le corps et l'âme de tout homme. Rien en effet dans la nature du corps, de la matière, n'exige l'union avec un esprit ; laissé à sa propre nature, jamais aucun corps ne s'élèvera à une union intime avec un esprit. Aussi l'association intime d'un corps avec une âme spirituelle est-elle surnaturelle au corps. On pourrait dire que toute association intime entre deux êtres est surnaturelle au moindre des deux. En ce sens, il y aurait comme une association surnaturelle entre l'épouse et l'époux, entre le fils et le père.

Aussi cette union intime met-elle entre les co-associés comme une sorte de parité ; elle les rend semblables sous un certain rapport.

Et voilà ce que Dieu a voulu en nous créant.

Il ne s'est pas contenté de s'associer avec l'humanité d'une manière naturelle, imparfaite, extérieure, par la création ; il n'a pas voulu que nous fussions seulement l'œuvre de ses mains ; il ne s'est pas contenté d'être pour nous un maître ; car entre le maître et le serviteur il n'y a pas d'intimité. L'intimité n'existe qu'entre les amis, dans la famille, entre le père et ses enfants, entre les

accessoires sont pour le principal, viennent du principal, comme les conséquences viennent d'un principe, les branches du tronc de l'arbre, le ruisseau de sa source, les intérêts du capital !

Oh ! hommes, à quoi occupez-vous votre intelligence si vous n'étudiez pas ces choses, si vous ne cherchez pas à vous rendre compte de cette question capitale et fondamentale, qui doit dominer et régir tout le reste ?

Quoi ! le maçon, le charpentier, le couvreur, le plombier, le vitrier, tous les ouvriers, en un mot, dirigent leurs travaux, dans la construction d'un édifice, sur les plans de l'architecte ; ils étudient ce plan pour s'en rendre compte, pour s'en pénétrer, afin que tout leur travail, chacune de leurs pièces soit apte à atteindre le but poursuivi par l'architecte, converge à former une association convenable de ces divers ouvrages,..... et nous, qui travaillons du matin au soir, du soir au matin, nous agissons sans nous demander comment toutes nos œuvres, comment tous nos actes doivent s'agencer, vers quel but ils doivent tendre, quel plan nous devons suivre ?

Têtes sans cervelle ! ! . . .

N'oublions donc jamais le plan de Dieu, qui est aussi le nôtre. Pénétrons-nous de la pensée de l'architecte divin, et sachons qu'il ne poursuit qu'un but, toujours le même :

*Nous associer à lui intimement, surnaturellement en Jésus-Christ.*

Tout le reste n'est que la conséquence de ce but final, et ne subsisterait pas sans lui.

Dieu se présente à nous comme le point central d'une sphère ; tous les autres points de la sphère nous représentent.

Tous les points d'une sphère entourent le point central auquel ils sont tous rattachés soit immédiatement, soit médiatement. Les plus éloignés, ceux de la surface de la sphère, sont attachés, associés, au point central par les points intermédiaires. Tous ne font qu'un, car il n'y a qu'une boule.

Les points qui touchent immédiate-

ment à Jésus-Christ, pour lequel nous sommes créés, comme tous les membres du corps humain sont unis à la tête.

Voilà la société première ; voilà l'association indispensable, de laquelle découlaient toutes les autres.

Se séparer de Jésus-Christ, c'est se décapiter, se suicider ; c'est périr, c'est provoquer la décomposition ; c'est retourner en poussière après avoir empesté le public.

Non, il n'est pas bon pour l'homme de rester seul, en dehors de Dieu, en dehors de Jésus-Christ.

Jésus est la vie pour les individus comme pour la société ; c'est par lui que nous sommes unis intimement à la divinité ; c'est par lui, et par lui seul que le plan de Dieu est réalisé.

Conclusion pratique :

Groupons-nous autour de Jésus, comme les poussins autour de leur mère ; attachons-nous à lui comme tous les membres du corps à la tête. Que rien ne nous sépare de lui. Associons-nous pour tendre vers lui, pour repousser tout principe antichrétien. Soyons prudents comme le serpent pour découvrir ce qui nous détacherait de Jésus ; restons toujours simples et sincères dans notre tendance vers Jésus. Ainsi nous serons un avec lui, avec Dieu ; la société florira.

SOCIUS.

## LA QUESTION OUVRIÈRE

D'après les mandements de l'Épiscopat catholique

(Suite)

Mgr l'archevêque d'Aix, qui a pris pour sujet l'Église catholique et la classe ouvrière, s'est occupé principalement du passé, mais s'il n'a abordé que ça et là la question actuelle, il en a dit cependant assez pour montrer que les solutions du socialisme chrétien le laissent fort sceptique :

« Je ne suis pas chargé de trancher les difficultés très compliquées des rapports

grave oubli pour qui s'occupe de la diminution du paupérisme : il suffit de réfléchir un instant pour voir quel aliment lui offre l'émigration vers les villes de tant d'agriculteurs, trop souvent malheureux chez eux précisément parce que l'attention des pouvoirs et celle de leurs patrons naturels se porte presque uniquement vers les ouvriers industriels.

L'autre leçon, c'est la part immense prise par les anciens moines, par les évêques et les églises d'autrefois à la civilisation même matérielle du monde moderne. Les abbayes du moyen âge n'étaient pas seulement le refuge des lettres, des sciences et des arts :

C'étaient de plus, dit après Mignet l'archevêque d'Aix, « des républiques industrielles, agronomiques et économiques. » C'étaient aussi de vastes ateliers, où des ouvriers très habiles exerçaient et apprenaient tous les états et toutes les professions utiles à la société. Voilà le modèle de nos écoles professionnelles, dont on parle beaucoup aujourd'hui ; on ne les a pas inventées : l'Église a pris les devants, il y a des siècles, sous l'impulsion des papes, des évêques, des prêtres, des moines et des catholiques ; l'Église catholique est une mère : elle n'a jamais abdiqué les devoirs de sa maternité. Nous la rencontrons partout et sa place est d'être partout où il y a bon exemple à donner, une œuvre à créer, une misère à soulager. . . . Je m'imagine qu'un des premiers soucis de nos apôtres provinciaux, Maximin, Trophime, Marie-Madeleine, Marthe et leurs compagnons récemment débarqués sur nos rivages, fut moins d'annoncer la bonne nouvelle à nos pauvres sauvages de la Camargue, que de gagner leur confiance en leur apprenant à mieux se vêtir, à mieux cultiver leurs terres. Ils avaient été à bonne école. Jésus-Christ avait prêché le travail par son exemple. »

Ce que l'Église faisait alors, elle le fait encore, non seulement dans les pays barbares, mais aussi dans les pays comme les États-Unis, le Canada, l'Irlande, les bords du Rhin, où elle sait rester à la tête de tous les progrès, où elle est écoutée non seulement par les enfants, les femmes et les infirmes qui lui demandent l'instruction, le culte ou le secours, mais le peuple des travailleurs dans toute leur virilité. C'est que ces travailleurs forcément positifs apprécient et comprennent les éminents services qu'elle leur rend chaque jour. Deux mois

suffront à les résumer, on parlait plus haut de la maternité de l'Eglise ; c'était le langage du cœur ; la même idée transportée dans le domaine de la science sociale se traduira par le mot *patronage* : là où l'Eglise est écoutée des masses, elle ne s'adresse pas seulement aux infirmités de la vie, celles du corps, de l'esprit ou de l'âme, elle sait *patronner*, dans tout le cours de leur vie normale de travail, celles des populations qui sont par ailleurs dépourvues des *vrais patrons* dont on a vu plus haut les services toujours nécessaires. Ainsi privées de guides, désorganisées à tous les points de vue, les populations imprudemment accumulées dans les grandes villes industrielles sont devenues, à maints égards, véritablement barbares et païennes. Elles n'ont presque plus rien de chrétien et si elles ne tuent pas l'homme de Dieu pour le manger, elles ne le tuent pas moins à certains jours sous l'empire des passions beaucoup plus coupables que l'appétit du sauvage. Rendez des services à ces populations, apprenez-leur la tempérance, l'épargne, la prévoyance, améliorez leur logement, trouvez-leur du travail, sélectionnez et fortifiez par l'association les meilleurs de leurs éléments qui obtiendront ainsi le crédit, la vie à bon marché, l'assurance contre les risques de la vie. Alors vous aurez accompli sous des formes renouvelées la même œuvre que les *apôtres* d'autrefois ou que les missionnaires d'aujourd'hui. Alors seulement vous serez écoutés quand vous voudrez initier l'ouvrier à des vertus plus hautes. Voilà, nous n'en doutons pas, ce qu'aurait développé l'archevêque d'Aix, si après les exemples cités par lui, le plan de son instruction l'avait conduit aux applications pratiques, s'il avait voulu substituer aux réformes légales demandées par certains catholiques et qu'il trouve, nous le savons, ou imprudentes, ou vaines, les vraies réformes qui rendraient la paix à l'ouvrier et l'influence à la religion.

Nous ne nous arrêterons guère sur l'enseignement d'un autre évêque, celui de Vendun, qui traitant d'un autre sujet, aborde incidemment le problème social pour affirmer qu'on n'en trouvera pas la solution

"dans les demi-mesures et les réformes de détail proposées par nos économistes. . . ces réformes n'auront de valeur qu'autant qu'on aura rétabli entre le patron et l'ouvrier le lien vivant d'une sympathie sincère. Or, ce lien, c'est la charité chrétienne qui le forme ; sans la charité, le problème reste insoluble."

"—Oui, répondit Satan.

"—Tu pourrais alors faire de cette scène une exacte reproduction par la peinture ?

"—Sans nul doute.

"—Eh bien, je te demande, avant de conclure, que tu me fasses ce tableau. C'est un caprice auquel je veux donner satisfaction."

Le diable surpris, résista d'abord, puis consentit. Le lendemain il remit au jeune homme un petit panneau sur lequel était peint une *crucifixion*, dont la vue navra tellement cette âme dévoyée qu'elle s'abîma dans le repentir, comme Pierre converti par le regard du maître.

Rien, en effet, n'est aussi capable d'impressionner puissamment les âmes, que le récit de la Passion.

"Aucune étude, dit le R. P. Olivier, ne saurait présenter au chrétien plus d'intérêt, ou plus d'avantages, que celle de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A considérer seulement, dans le récit des souffrances et de la mort du Sauveur, ce qu'il a de saisissant, il faut le mettre au premier rang des lectures capables d'émouvoir et même de passionner les âmes : et si l'on visé à les élever,—à leur donner le goût des vertus mâles, le sens de l'épreuve et de l'expiation,—à leur inspirer la confiance en Dieu avec le désir de s'unir à lui dans un saint abandon, quel conseil vaudra cette prédication, dont tant de cœurs ont goûté le charme et subi l'entraînement ?

"La science de *Jésus crucifié*, est de beaucoup la plus nécessaire au chrétien, quel que soit l'état de son âme devant Dieu. Pécheur, il apprend à espérer et à détester le péché. Fidèle encore, mais déjà troublé par les séductions du mal, il y voit ce qu'il prépare d'expiations à la céleste victime. Plus affaibli, mais tiède, il y trouve une excitation puissante au renoncement, à la mortification, au mépris du monde qui passe et du temps qui s'enfuit. Elevé par la grâce d'une vocation meilleure et d'une correspondance plus exacte à la pratique même des conseils évangéliques, il s'y affermit dans l'amour des humiliations, des délaissements, des souffrances, au spectacle de l'abandon où meurt sur une croix, le fils de David, rédempteur et roi d'Israël.

"Surtout s'il oppose la divinité de Jésus à l'abaissement où nous le voyons descendre—et que la méditation lui permette de mesurer l'immensité de l'amour d'où procède cet anéantissement,—pourra-t-il n'en

d'hui l'archevêque de Chicago, et puisque, dans la circonstance solennelle rapportée ci-haut, elle a mérité de recevoir la bénédiction paternelle de Rome. Cela suffit déjà pour recommander cette association à la spéciale bienveillance du Canada. Nous soumettons donc à l'examen particulièrement attentif de nos lecteurs, l'étude qui suit :

Le but de l'association des Forestiers Catholiques est d'entretenir l'amitié, l'union et l'exercice de la vraie charité catholique entre les membres.

L'AMITIÉ est créée et se nourrit par les fréquentes entrevues ; c'est pourquoi chaque Cour (c'est le nom donné à chacun des succursales de l'association des Forestiers Catholiques) doit réunir ses membres en séance régulière au moins deux fois par mois. Néanmoins, dans des cas exceptionnels, une Cour peut ne réunir ses membres qu'une fois par mois, pourvu qu'elle en ait obtenu l'autorisation de la Haute-Cour de laquelle dépendent toutes les Cours subordonnées.

Mais l'amitié serait purement de fausse convention sans l'association de toutes les volontés unies pour mettre en pratique un programme commun d'assistance fraternelle et de secours mutuel, sous les regards de Dieu et de la Sainte-Eglise.

L'UNION vient donc sceller cette amitié, qu'en définitive la CHARITÉ consacre et bénit en la complétant, en l'élargissant, en la spiritualisant.

Pour tout dire d'un mot, l'association des Forestiers Catholiques est une association de chrétiens complets, de catholiques complets, qui veulent traduire par leurs œuvres les principes de leur foi, faire descendre l'esprit de l'Evangile sur le terrain des affaires et en faire dominer l'influence dans l'atmosphère des relations sociales. C'est dans l'Evangile, dans les exemples et les préceptes de N.-S. Jésus-Christ qu'ils vont puiser l'amitié qui les associe, l'union qui les fortifie, la charité qui les grandit et qui les sanctifie.

Si l'on veut se convaincre que rien de ce qui précède n'est exagéré, qu'on lise attentivement le cérémonial de l'initiation.

Pendant la cérémonie de l'initiation le plus profond silence doit régner.  
Le Chef Ranger étant informé qu'un candidat désire être admis, il dit au premier conducteur :

C. R.—Premier Conducteur !

P. C.—(après avoir exécuté le signe de

En exigeant de vous, de souscrire à nos obligations, nous ne vous demandons rien d'inconsistant, avec vos devoirs civils ou religieux, mais nous attendons de vous l'obéissance aux lois de l'Ordre, en esprit et à la lettre.

Avec cette connaissance êtes-vous prêt à assumer les devoirs de membres de cet Ordre ?

Conduisez notre semblable au secrétaire financier, et laissez-le donner évidence de sa sincérité en payant sa première contribution à cet Ordre.

S. F.—Le candidat a satisfait aux exigences de l'Ordre.

(Le candidat est alors conduit en face de la table du C. R. pour l'initiation.)

C. R.—Mr, notre mission est de PROTÉGER et AIDER nos membres de toutes manières, en harmonie avec les règles de la société, en portant secours à nos frères malades et en payant à la famille d'un membre décédé la somme que l'Ordre aura fixée.

Pour y subvenir chacun doit payer, à la mort d'un membre, sa cote-part d'impôts nécessaires pour faire face aux dépenses et au fond de famille de l'Ordre.

Dans l'accomplissement de vos devoirs, l'Ordre exigera de vous la patience, l'abnégation de vous-même, l'amour fraternel, la charité et beaucoup d'indulgence ; avec la connaissance de ces devoirs, êtes-vous préparé à assumer les obligations de cet Ordre ?

(Le candidat répond.)

Voulez-vous promettre de faire tout en votre pouvoir pour être un véritable Forestier Catholique ?

(Le candidat répond.)

Voulez-vous promettre d'être tempérant dans vos habitudes et de protéger les intérêts de l'Ordre ?

(Réponse du candidat.)

Si vous êtes admis dans l'Ordre, promettez-vous de pratiquer la CHARITÉ envers vos confrères, en pensées, en paroles et en actions ?

(Réponse du candidat.)

Avez-vous répondu consciencieusement aux questions du médecin examinateur.

(Réponse du candidat.)

Les cérémonies de l'initiation par lesquelles vous avez passé, en devenant membre, sont des symboles pour vous rappeler les devoirs que vous devez accomplir dans cet Ordre, aussi bien que les obligations que l'Ordre a assumées envers vous, en vous acceptant comme un de ses membres assurant ainsi à votre famille la protection d'une société catholique.

Vous avez été accompagné par deux frères, en entrant dans cet Ordre, pour vous faire comprendre la force et l'union de

vêque d'Aix, si après les exemples cités par lui, le plan de son instruction l'avait conduit aux applications pratiques, s'il avait voulu substituer aux réformes légales demandées par certains catholiques et qu'il trouve, nous le savons, ou imprudentes, ou vaines, les vraies réformes qui rendraient la paix à l'ouvrier et l'influence à la religion.

Nous ne nous arrêtons guère sur l'enseignement d'un autre évêque, celui de Verdun, qui traitant d'un autre sujet, aborde incidemment le problème social pour affirmer qu'on n'en trouvera pas la solution

“ dans les demi-mesures et les réformes de détail proposées par nos économistes . . . ces réformes n'auront de valeur qu'autant qu'on aura rétabli entre le patron et l'ouvrier le lien vivant d'une sympathie sincère. Or, ce lien, c'est la charité chrétienne qui le forme ; sans la charité, le problème reste insoluble . . . . . Le rationalisme avait fait naître le problème : la charité chrétienne le résoud. L'un sème la discorde, l'autre apporte la paix ; l'un nous mène à la ruine par le plaisir, l'autre nous relève et nous sauve par le sacrifice, qui est la force et le levier tout-puissant de notre foi. Nous devons donc remettre en honneur la doctrine chrétienne du sacrifice . . . Si nous arrivons à nous aimer moins nous-mêmes, nous aimerons davantage la France, cette pauvre France qui meurt parce qu'on ne l'aime pas. ”

(à suivre)

 **ESSAYEZ le CIGARE**

**C. M. B. A.**

**LA PASSION**

(La Semaine Religieuse, de Grenoble).

On montre à Rome, dans l'église des Capucins de la place Barberini, un tableau qui représente le *Christ en croix*, et dont voici la légende :

Un jeune débauché à bout de ressources, voulait donner son âme au démon en échange d'un reste de vie et de plaisir. Au cours de ses pourparlers avec l'esprit du mal, il eut une inspiration singulière :

“ Tu étais au Calvaire, lui dit-il, et tu as vu mourir Jésus-Christ ? ”

que soit l'état de son âme devant Dieu. Pécheur, il apprend à espérer et à détester le péché. Fidèle encore, mais déjà troublé par les séductions du mal, il y voit ce qu'il prépare d'expiations à la céleste victime. Plus affaibli, mais tiède, il y trouve une excitation puissante au renoncement, à la mortification, au mépris du monde qui passe et du temps qui s'enfuit. Elevé par la grâce d'une vocation meilleure et d'une correspondance plus exacte à la pratique même des conseils évangéliques, il s'y affermit dans l'amour des humiliations, des délaissements, des souffrances, au spectacle de l'abandon où meurt sur une croix, le fils de David, rédempteur et roi d'Israël.

“ Surtout s'il oppose la divinité de Jésus à l'abaissement où nous le voyons descendre—et que la méditation lui permette de mesurer l'immensité de l'amour d'où procède cet anéantissement,—pourra-t-il n'en être pas effrayé et consolé tout à la fois, écrasé pour mieux dire, et porté cependant jusqu'au plus haut de l'espérance et de la charité, en se disant qu'il est l'objet de cet amour et la raison de cette mort ? ”

(LA PASSION.—*Essai historique* par le P. Olivier.)

 **FUMEZ LE CIGARE**  
**C. M. B. A.**

**Forestiers Catholiques**

Le 5 juin 1889, Sa Grandeur Mgr P.-A. Feehan, archevêque de Chicago, adressait à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le télégramme suivant :

“ Huit mille Forestiers catholiques romains, par leurs représentants assemblés en convention, envoient dans la plénitude de leur foi, comme enfants de l'Eglise, leurs saluts respectueux et demandent avec instance la Bénédiction Apostolique. ”

Cet hommage de filiale soumission au Chef de l'Eglise recevait quelques jours après cette apostolique réponse :

“ Le Saint-Père accepte volontiers vos saluts et de bon cœur vous bénit tous. ”

Cardinal Rampolla. ”

Voici donc une association CATHOLIQUE, puisqu'elle opère sous le haut patronage d'un prélat catholique qui est encore aujourd'hui

que soit l'état de son âme devant Dieu. Pécheur, il apprend à espérer et à détester le péché. Fidèle encore, mais déjà troublé par les séductions du mal, il y voit ce qu'il prépare d'expiations à la céleste victime. Plus affaibli, mais tiède, il y trouve une excitation puissante au renoncement, à la mortification, au mépris du monde qui passe et du temps qui s'enfuit. Elevé par la grâce d'une vocation meilleure et d'une correspondance plus exacte à la pratique même des conseils évangéliques, il s'y affermit dans l'amour des humiliations, des délaissements, des souffrances, au spectacle de l'abandon où meurt sur une croix, le fils de David, rédempteur et roi d'Israël.

Si l'on veut se convaincre que rien de ce qui précède n'est exagéré, qu'on lise attentivement le cérémonial de l'initiation.

Pendant la cérémonie de l'initiation le plus profond silence doit régner.

Le Chef Ranger étant informé qu'un candidat désire être admis, il dit au premier conducteur :

C. R.—Premier Conducteur !

P. C.—(après avoir exécuté le signe de l'Ordre) Chef Ranger !

C. R.—Rendez-vous à l'anti-chambre et questionnez le candidat.

(Le premier conducteur se retire et fait au candidat les questions suivantes :

Quel est votre nom ? Votre adresse ? Avez-vous passé à l'examen du médecin ? Connaissez-vous le but de cet Ordre ? Etes-vous préparé à assumer les devoirs de membre, et à les remplir fidèlement ?

(Le premier conducteur fait son rapport à la Cour, donnant le nombre des personnes à être initiées.)

P. C.—Mr. . . . . (donnant le nom du candidat) attend dans l'anti-chambre, pour être initié ; il a répondu à toutes mes questions d'une manière satisfaisante.

C. R.—Quelques membres de la Cour connaissent-ils maintenant des raisons qui empêcheraient le candidat, qui attend son initiation, d'être admis dans l'Ordre ?

(S'il existe des objections que la Cour ne peut pas juger, l'initiation sera ajournée.)

C. R.—Les conducteurs voudront bien amener le candidat pour l'initiation.

P. C.—Nous venons avec un de nos semblables qui désire entrer dans cet Ordre, comme membre.

C. R.—Est-il prêt à AIDER ses semblables, comme il désirerait être aidé lui-même ?

P. C.—Il a promis de le faire.

C. R.—Conduisez-le au Vice-Chef. Ranger pour instructions.

P. C.—Voici un de nos semblables qui désire admission dans cet Ordre.

V. C. R.—Monsieur, vous êtes maintenant à la veille de faire le premier pas pour devenir membre de l'Ordre des Forestiers Catholiques, qui sont unis par les liens de la fraternité, pour la protection de leurs membres ainsi que de leurs familles.

que soit l'état de son âme devant Dieu. Pécheur, il apprend à espérer et à détester le péché. Fidèle encore, mais déjà troublé par les séductions du mal, il y voit ce qu'il prépare d'expiations à la céleste victime. Plus affaibli, mais tiède, il y trouve une excitation puissante au renoncement, à la mortification, au mépris du monde qui passe et du temps qui s'enfuit. Elevé par la grâce d'une vocation meilleure et d'une correspondance plus exacte à la pratique même des conseils évangéliques, il s'y affermit dans l'amour des humiliations, des délaissements, des souffrances, au spectacle de l'abandon où meurt sur une croix, le fils de David, rédempteur et roi d'Israël.

(Réponse du candidat.)

Si vous êtes admis dans l'Ordre, promettez-vous de pratiquer la CHARITÉ envers vos confrères, en pensées, en paroles et en actions ?

(Réponse du candidat.)

Avez-vous répondu consciencieusement aux questions du médecin examinateur.

(Réponse du candidat.)

Les cérémonies de l'initiation par lesquelles vous avez passé, en devenant membre, sont des symboles pour vous rappeler les devoirs que vous devez accomplir dans cet Ordre, aussi bien que les obligations que l'Ordre a assumées envers vous, en vous acceptant comme un de ses membres assurant ainsi à votre famille la protection d'une société catholique.

Vous avez été accompagné par deux frères, en entrant dans cet Ordre, pour vous faire comprendre la force et l'union de plusieurs dans un, et pour vous rappeler qu'en accomplissant tous vos devoirs, vous serez encouragés aussi bien que renforcés en plaçant confiance en vos semblables, et en accomplissant si bien vos devoirs que vos semblables peuvent placer confiance en vous.

Le philosophe ancien en liant un fagot, par là lui donnant de la résistance, nous offre une leçon de sagesse que nous ferions bien d'imiter, en nous unissant et en coopérant à l'amélioration de notre condition sociale. L'homme abandonné à lui-même, est faible ; réuni à d'autres, il devient fort, mentalement et physiquement.

Et voilà.

Pour faire connaître le caractère et le but de l'association des Forestiers Catholiques, nous ne pouvions mieux, nous semble-t-il, que de reproduire une grande partie du texte du cérémonial d'initiation. Pour aujourd'hui, nous terminerons en ajoutant que tous les membres du clergé catholique ont, de plein droit, accès aux séances des Cours de l'Ordre des Forestiers, et que chaque Cour est sous la surveillance et le contrôle d'un chapelain approuvé par l'Ordinaire. Ce chapelain récite lui-même les prières d'ouverture et de clôture, dont voici les textes :

PRIÈRE D'OUVERTURE : — Venez, Esprit Saint, remplir les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour.

Envoyez votre Esprit, et tout sera créé. Et vous renouvellerez la face de la terre.

PRIONS.—O Dieu, qui avez insturité les cœurs des fidèles en répandant sur eux la

lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit la connaissance et l'amour de la justice, et faites qu'il nous remplisse toujours de ses divines consolations ;

Par N. S. J. C.  
Ainsi soit-il.

Notre Père. Je vous salue, Marie.  
SIÈGE DE SAGESSE, priez pour nous.

PRIÈRE DE CLÔTURE :—*Sub tuum praesidium*, etc.

Notre Père. Je vous salue, Marie.

**FUMEZ LE CIGARE**  
**C. M. B. A.**

### FEU LE PRINCE NAPOLEON

Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul Bonaparte, cousin de Napoléon III, est mort, il y a deux semaines. Il était né en 1822. Après la révolution de février 1848, il fut élu député et devint un des principaux membres de l'extrême gauche. En 1854, le gouvernement impérial lui donna un commandement dans l'expédition de Crimée.

A la suite de son retour subit de ce poste, sous prétexte de mauvaise santé, ses compatriotes lui donnèrent le sobriquet de *Plomphon*. Il épousa, en 1859, la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, dont il eut deux fils, Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric et Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme.

Après la chute de l'Empire, il s'établit en Angleterre. En 1872, il visita la France, mais fut banni. L'année suivante, ayant obtenu la permission de revenir, il essaya d'organiser un parti dont il serait le chef, en opposition à l'impératrice Eugénie et au prince impérial comme représentant le parti bonapartiste. Lors de la mort du prince impérial, dans le Zuzuland, il devint le chef du parti bonapartiste, quoique son fils, le prince Victor, désigné par le prince impérial, comme son successeur, eût plusieurs adhérents.

Lors de la promulgation de la loi bannissant les membres des familles royales, il quitta la France et avait depuis demeuré en Angleterre, en Suisse et en Italie.

M. Paul de Cassagnac, publié à l'occa-

nous souhaitons qu'au dernier moment il reçoive la grâce, lui l'éternel révolté, de courber son orgueil devant le Dieu qu'il méconnaît et qui l'attend."

**ESSAYEZ LE CIGARE**

**C. M. B. A.**

**L'IMMIGRATION BELGE.**

M. Paulus, de Lorette, un belge qui est au Manitoba depuis quelques années, a entrepris de réduire au silence les blagueurs qui prennent plaisir à discréditer le Manitoba dans les journaux Belges et Hollandais.

Après avoir fait bonne justice d'allégations aussi stupides que méchantes publiées dernièrement par le "Dagblad" de la Haye, il écrit de nouveau au *Courrier de Bruxelles* la lettre qu'on va lire :  
*Mes chers compatriotes,*

Bien qu'une distance de deux mille lieues nous sépare, je suis pourtant au courant de tout ce qui se passe chez vous et, croyez-le bien, rien de ce qui vous intéresse ne peut me trouver indifférent.

Ainsi, je sais que la mort vous a ravi un jeune prince qui méritait votre affection à tant de titres, que l'hiver a été excessivement rigoureux, que les inondations ont causé beaucoup de dégâts, que le froment est gelé partout, que le travail et le commerce laissent fort à désirer, qu'une grève générale se prépare, que vos deux puissants voisins, les Français et les Prussiens, se regardent, par dessus la Belgique, d'un air bien menaçant et que si ces deux colosses en viennent aux mains, vous ressentirez fatalement le contre-coup de ce terrible choc.

Voilà bien de mauvaises nouvelles ! Hélas ! ce n'est pas tout encore : Je sais aussi, sans que les journaux me l'aient appris, que vous souffrez d'un mal bien autrement redoutable. Ce mal qui vous étreint, qui vous ronge et dont d'autres maux sont les corollaires naturels, s'appelle : l'excès de densité. De tous les pays des deux hémisphères, le plus peuplé, eu égard à son étendue, c'est la Belgique. Or, comme la population augmente sans cesse chez vous, il en résulte que votre situation sera de moins en moins tenable.

Mais, direz-vous, " nous ne pouvons pourtant pas nous égorger les uns les autres, afin d'éclaircir nos rangs ? " En effet, car le remède serait pire que le

mal. Manitoba est le fruit de mes observations pendant plusieurs années et la confirmation de ce qu'ont écrit Mgr Taché, archevêque de St-Boniface et apôtre de ce pays pendant près d'un demi siècle, les Rév. MM. Dugas, Gaire, Bitsche, Beaudry, M. Bernier, avocat, MM. Ha-cault et de Molinari, publiciste, etc.

Vous le voyez, si je vous trompais ce serait en bonne et honorable compagnie.

D'ailleurs, je ne suis pas un étranger et je n'ai aucun intérêt matériel à ce que vous vous dirigiez vers le Manitoba plutôt que vers l'Amérique du Sud.

En terminant, je tiens à vous prémunir contre cette tendance naturelle qui fait que vous vous défiez de qui vient de loin. En cela, je ne saurais vous blâmer. Cependant, je vous prie de faire bon accueil aux délégués que le Canadien Pacifique vient de vous envoyer. Je ne sais qui sont ces Messieurs, mais il me suffit de connaître la puissante compagnie qu'ils représentent, pour vous dire que vous pouvez avoir en eux la plus entière confiance.

Ah ! je voudrais que mes loisirs et..... ma bourse me permissent de vous écrire le Manitoba à tous égards !! Connaissant à fond les deux pays, le vôtre et celui-ci, je procéderais par comparaison et j'ai la conviction intime que je réussirais à détruire toute hésitation de votre part.

CT. PAULUS.

Lorette, Man., le 19 Mars 1891.

**FUMEZ le CIGARE**

**C. M. B. A.**

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de

**C. M. B. A.**



**CATHOLIQUES, RALLIEZ-VOUS !**

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

**APPROBATION OFFICIELLE**

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

E. A. CARD, TASCHEKKAU, Archev. de Québec ;  
J. E. FABRE, Archevêque de Montréal ;  
J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa ;  
L. F. LAPLÉCHE, Evêque des Trois-Rivières ;  
L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe ;  
ANTOINE RAGINE, Evêque de Sherbrooke ;  
N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke ;  
L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi ;  
EPIPHANE GRAYEL, Evêque de Nicolet ;

**L'UNION FAIT LA FORCE**

**CATHOLIQUES RALLIEZ-VOUS**

Ralliez-vous à vos frères de la

**C. M. B. A.**

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :  
Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50  
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25  
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

	Pour 2,000 d'assurance.	Pour 1,000 d'assurance.
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 80
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00
De 45 à 50 ans,	" 26 60	" 13 60

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

**AUX CHEFS DE FAMILLES**

ET A CEUX

**QUI NE SONT PAS MEMBRES**

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous

Jérôme.

Après la chute de l'Empire, il s'établit en Angleterre. En 1872, il visita la France, mais fut banni. L'année suivante, ayant obtenu la permission de revenir, il essaya d'organiser un parti dont il serait le chef, en opposition à l'impératrice Eugénie et au prince impérial comme représentant le parti bonapartiste. Lors de la mort du prince impérial, dans le Zuzuland, il devint le chef du parti bonapartiste, quoique son fils, le prince Victor, désigné par le prince impérial, comme son successeur, eût plusieurs adhérents.

Lors de la promulgation de la loi bannissant les membres des familles royales, il quitta la France et avait depuis demeuré en Angleterre, en Suisse et en Italie.

M. Paul de Cassagnac, publié à l'occasion de cette mort, un article où le directeur de l'*Autorité* juge avec sa vivacité habituelle le père du prince Victor. "Ce qui lui a manqué, c'est dit-il, le bon sens" :

Une fée mauvaise, alors que toutes ses sœurs l'accablent des dons les plus précieux au berceau, lui refuse celui-là, sans lequel les autres ne sont rien.

Intelligent au suprême degré, il ne s'est pas servi de son intelligence pour le bien.

Prince de sang royal et impérial, il n'a pas dépendu de lui qu'il tuât l'impérialisme.

Brave autant que n'importe qui, il s'est arrangé de façon à passer pour un poltron.

Toutes ses richesses de l'esprit, du cœur, de la naissance, il les a gaspillées et jetées par la fenêtre.

Et il meurt là-bas, les siens ayant à peine le temps d'arriver pour qu'il puisse les reconnaître encore, et dans cette Rome qu'il a prise au pape, au catholicisme, frappé, pour ainsi dire, là même où il avait le plus péché — tout comme son beau-père, Victor-Emanuel, violateurs tous deux du patrimoine de Saint-Pierre — avec les seuls regrets d'Ernest Renan, un des convives survivants du fameux vendredi saint, où l'on mangea le saucisson légendaire !

Qui le regrettera ? Qui ?

Sa femme, une sainte, a dû le quitter.

Son fils a dû le quitter.

Tout ce qui toucha à l'empire, de près ou de loin, l'a maudit, après s'être un instant, et bien inconsidérément, rapproché de lui.

"Et pourtant, dit M. de Cassagnac, nous lui pardonnons, à cette heure suprême, le mal qu'il a fait à son pays, à son parti, et

cais et les Prussiens, se regardent, *par-dessus la Belgique*, d'un air bien menaçant et que si ces deux colosses en viennent aux mains, vous ressentirez fatalement le contre-coup de ce terrible choc.

Voilà bien de mauvaises nouvelles ! Hélas ! ce n'est pas tout encore : Je sais aussi, sans que les journaux me l'aient appris, que vous souffrez d'un mal bien autrement redoutable. Ce mal qui vous étreint, qui vous ronge et dont d'autres maux sont les corollaires naturels, s'appelle : l'excès de densité. De tous les pays des deux hémisphères, le plus peuplé, eu égard à son étendue, c'est la Belgique. Or, comme la population augmente sans cesse chez vous, il en résulte que votre situation sera de moins en moins tenable.

Mais, direz-vous, " nous ne pouvons pourtant pas nous égorger les uns les autres, afin d'éclaircir nos rangs ? " En effet, car le remède serait pire que le mal. " Que faire donc ? " Eh bien, voici : Quand, à table, vous trouvez que vous n'avez pas les coudées franches, *vous vous dévouez*, comme on dit, en allant vous installer à une autre table, et tout le monde s'en trouve bien, *vous surtout*.

Si donc, vous vous sentez trop à l'étroit là-bas, émigrez ; venez vous établir au Manitoba.

" Pourquoi au Manitoba plutôt qu'ailleurs ; ce pays offre-t-il plus d'avantages que tout autre ? " Incontestablement ; et ces avantages sont si nombreux, que ce serait vraiment abuser de la bienveillance de ce journal que de vouloir les énumérer ici.

Force m'est donc de n'en citer que les principaux :

1o Au Manitoba : 1o Le sol est d'une prodigieuse fertilité, à telle enseigne, qu'on peut semer du froment dans la même terre pendant *plus de trente ans*, sans faire usage d'engrais et sans que le rendement diminue.

2o Le gouvernement offre gratuitement 64 hectares d'excellente terre, à tout colon âgé de plus de 18 ans.

D'autre part, on peut toujours acheter à raison de Fcs 37.50 l'hectare. Enfin, on n'a rien à défricher.

3o Le climat est sans contredit le plus salubre du monde entier. Les saisons sont nettement définies et le ciel est d'une merveilleuse limpidité, pendant plus de 300 jours par année.

4o La pauvreté et la sujétion y sont inconnues : Tous propriétaires, tous indépendants.

5o La liberté y fleurit bien mieux qu'en Belgique, et ce n'est pas peu dire, etc., etc., etc.

Remarquez que ce qui précède et tout ce que je pourrais dire au sujet du Ma-

## FUMEZ le CIGARE

C. M. B. A.

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci : à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que D'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Veulez faire remise à M. P. Masson, directeur-propriétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

## ESSAYEZ le CIGARE

C. M. B. A.

annulation de secours mutuels avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

## AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

### QUI NE SONT PAS MEMBRES

Veulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence : tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles : hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée ? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles secoursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

## Etude sur la C. M. B. A.

## 20 SON ADMINISTRATION

## II

L'Association Catholique de Secours Mutuel accorde aux héritiers de ses membres défunts une somme de mille ou deux mille dollars d'après la classe à laquelle appartient le défunt.

Le montant dû à la mort d'un membre est payable à la personne désignée par le membre dans sa demande d'admission. Cette désignation peut être changée en aucun temps à la demande du membre: au cas cependant où la personne désignée serait déjà morte, ou au cas où la désignation serait insuffisante ou incomplète, la somme serait payée aux personnes suivantes en parts égales et dans l'ordre indiqué: 1o la femme et les enfants du membre décédé, 2o son père et sa mère, 3o ses frères et ses sœurs, 4o si aucune de ces personnes n'était encore vivante, à son plus proche parent.

Pour subvenir au paiement de cette somme, l'Association prélève des cotisations mensuelles qui sont invariablement payables dans les vingt jours qui suivent la date de l'avis reçu par chaque membre, sous peine de suspension *ipso facto*. Un membre ainsi suspendu est privé de tous ses droits et privilèges et s'il mourait sous le coup de cette suspension ses héritiers n'auraient droit à aucuns bénéfices. Un membre suspendu ne peut être réintégré dans ses droits sans avoir acquitté ses redevances en entier et avoir été soumis comme un nouveau membre à l'épreuve du ballottage. Un membre qui demeurerait ainsi suspendu trois mois durant cesserait *ipso facto* de faire partie de l'Association.

La C. M. B. A. est très sévère sous le rapport de la rentrée des fonds et c'est là ce qui fait sa grande force financière. Ses cotisations sont réparties dans les douze mois de l'année en sommes bien minimes, mais elle exige qu'il n'y ait pas de retards dans les paiements.

Les membres paient à chaque cotisation une somme qui varie pour chacun suivant son âge lors de son admission, mais qui reste ensuite la même quelque soit le temps qu'un membre fait partie de l'Association. L'échelle des cotisations est la suivante:

	Pour \$1,000	Pour \$2,000
De 18 à 25 ans.....	50cts.....	\$ 1.00
De 25 à 30 ans.....	55cts.....	1.10
De 30 à 35 ans.....	60cts.....	1.20

ne peut en être distraite sous aucune considération, si ce n'est le 50% attribué au fonds de réserve.

Tous les frais d'administration, d'organisation, etc., doivent être couverts par le revenu provenant de la contribution mensuelle et de la prime d'entrée payées par les membres.

L'admission des membres est soumise à des lois des plus sages. D'abord, l'aspirant, qui ne peut avoir moins de dix-huit ans ni plus de cinquante, doit être recommandé par deux membres en règle de la succursale où il fait application, et il doit avoir au bas de son application la signature de son curé attestant qu'il est un catholique pratiquant. Il lui faut subir un examen médical des plus sévères, examen fait dans tous les cas par un examinateur de l'Association.

Ces examinateurs sont choisis avec soin et doivent être des médecins gradués d'un collège médical de bonne réputation ayant légalement droit d'exercer et exerçant leur profession dans l'Etat, la Province ou la ville où ils résident.

L'examen médical doit ensuite être approuvé par le médecin contrôleur de l'Association. Le candidat est finalement soumis à l'épreuve du ballottage à une assemblée régulière de la branche où il fait application. Aucun aspirant ne peut cependant être ballotté si le bureau des syndics de la branche n'a pas préalablement fait un rapport favorable à son admission.

(à suivre)

JUSTIN.



FUMEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

LE COMBAT POUR LA VIE

(De l'Union Economique, Paris.)

Un ancien ouvrier associé, arrivé par son travail et par ses vertus à une situation indépendante, consacre maintenant ses loisirs à écrire. Il le fait uniquement par amour pour ses anciens compagnons, les ouvriers. Comme eux, il a dû entendre sans cesse les sophismes avec lesquels on les trompe. Il a beaucoup lu et spécialement les écrits des sociologues. Il a surtout beaucoup

agents naturels, mais il ne saurait y avoir que des gens vivant dans un pays où, pour obtenir de quoi vivre, on serait dans l'obligation de livrer combat, afin de disputer à son voisin une subsistance insuffisante pour deux, dont on puisse dire qu'ils combattent pour la vie. Si difficile que soit l'obtention des choses indispensables à la vie, nous ne sommes aucunement dans une pénurie telle que, pour se les procurer, il faille en priver son voisin; il y a de quoi vivre pour tous, à condition de travailler, et que les uns ne dépouillent pas les autres du fruit de leur travail, ainsi que cela se voit trop souvent, sans autre motif que de se procurer du superflu.

Point n'est besoin d'être très fort en zoologie, pour savoir que si, entre espèces différentes, les animaux se mangent, en général il n'en est point ainsi entre animaux de la même espèce, d'où ce dicton: Les loups ne se mangent pas entre eux. Si, comme l'assurent les savants en vogue, il est pour l'homme inévitable, pour se sustenter, de dépouiller son frère, au lieu, comme ils l'assurent aussi, que les hommes soient des animaux perfectionnés, pires que les loups qui ne vivent pas de leurs semblables, ils seraient des animaux déperfectionnés, à moins que faire mourir de privations son frère afin d'avoir du superflu, ne soit le signe de la plus haute perfection dans les organismes animaux.

Selon ces savants, les hommes ne seraient que de purs bestiaux; ils n'en différencieraient que par la circonvolution de Broca, laquelle, lorsqu'elle acquiert un grand développement, confère la faculté précieuse d'être un inépouillable et beau parleur. Selon l'illustre savant docteur Büchner, la possession de cette protubérance cérébrale n'établit aucunement que les hommes soient d'une autre nature que les autres animaux (*Force et matière*, p. 234-244), en sorte que bien qu'ils se distinguent des loups par la particularité précédemment énoncée, et des animaux, en général, par la dite protubérance cérébrale, les hommes étant néanmoins d'une parfaite identité avec les autres espèces animales, ils ne peuvent avoir d'autre règle de conduite que ces dernières. Le combat pour la vie n'est, en effet, autre chose que l'application à nous, des mœurs de la bestialité; c'est, au lieu de la justice, le droit des plus forts, des plus rusés, c'est leur suprématie sanctionnée, légitimée par la science moderne et érigée en principe de sociologie. Voilà ce qui est enseigné par les plus hautes autorités du positivisme. Selon le citoyen Gambetta, très versé dans la question, d'après ce qu'ils affirment, cette science est: "la moelle des lions, le résultat de toutes les découvertes des sciences pures, le pur lingot d'or de la pensée." C'est ce qu'il disait à la Ligue de l'enseignement, le 22 avril 1881.

Chose qui déroute la raison, les citoyens qui, sur tous les actes publics, les monuments et jusque sur les moindres édifices, faut écrire: Egalité, Fraternité et ne ces-

FUMEZ le CIGARE  
C. M. B. A.

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci: à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que D'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Veillez faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Notre imprimerie est maintenant installée au

suspendu trois mois durant cesserait *ipso facto* de faire partie de l'Association.

La C. M. B. A. est très sévère sous le rapport de la rentrée des fonds et c'est là ce qui fait sa grande force financière. Ses cotisations sont réparties dans les douze mois de l'année en sommes bien minimes, mais elle exige qu'il n'y ait pas de retards dans les paiements.

Les membres paient à chaque cotisation une somme qui varie pour chacun suivant son âge lors de son admission, mais qui reste ensuite la même quelque soit le temps qu'un membre fait partie de l'Association. L'échelle des cotisations est la suivante :

	Pour \$1,000	Pour \$2,000
De 18 à 25 ans.....	50cts.....	\$ 1.00
De 25 à 30 ans.....	55cts.....	1.10
De 30 à 35 ans.....	60cts.....	1.20
De 35 à 40 ans.....	65cts.....	1.30
De 40 à 45 ans.....	75cts.....	1.45
De 45 à 50 ans.....	85cts.....	1.65

La C. M. B. A. exige aussi une contribution mensuelle de vingt-cinq centimes, payable d'avance et dont les membres ne sauraient négliger le paiement pour trois mois sans encourir *ipso facto* la peine de suspension, et pour douze mois sans encourir l'expulsion.

Tous les nouveaux membres ont à payer une prime d'admission de trois piastres en sus de l'honoraire du médecin examinateur (habituellement une piastre cinquante). Ils doivent aussi payer le montant d'une cotisation, ce montant est retenu en mains afin de faire face au premier appel qui devient dû.

La C. M. B. A. administre en outre un fonds de réserve, qui est formé d'un montant de cinq pour cent prélevé sur chaque versement. Les argents de ce fonds doivent être déposés à intérêt ou placés sur sûretés de première classe. Il est pourvu à l'accumulation de ce fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre de deux cent cinquante mille piastres, alors le surplus de cette somme de même que les intérêts sur la somme totale seront employés au paiement des héritiers des membres défunts et devront tenir lieu de cotisations sur les membres survivants. Ce fonds de réserve est une garantie très forte de la stabilité de l'Association ; c'est un actif qui offre une protection sérieuse aux membres.

Aucune partie des argents prélevés pour le fonds de la caisse de bénéfices

## C. M. B. A.

### LE COMBAT POUR LA VIE

(De l'Union Economique, Paris.)

Un ancien ouvrier associé, arrivé par son travail et par ses vertus à une situation indépendante, consacre maintenant ses loisirs à écrire. Il le fait uniquement par amour pour ses anciens compagnons, les ouvriers. Comme eux, il a dû entendre sans cesse les sophismes avec lesquels on les trompe. Il a beaucoup lu et spécialement les écrits des sociologues. Il a surtout beaucoup réfléchi. Un rare bon sens lui a fait voir les erreurs de ces écrivains et il sait les exposer d'une façon originale qui remplit de charme ses réfutations. Nous ne connaissons rien de si sensé ni de si attrayant que son *Etude sur la rétribution légitime du travail manuel, intellectuel et capital*. M. Clouzard veut bien écrire quelques articles pour notre Revue. Nous les donnerons en respectant scrupuleusement l'originalité des idées et du style de l'auteur.

L. de B.

Les hommes, pour vivre, sont-ils dans une inexorable nécessité de se livrer un combat sans merci ? Examinons si ce que l'on professe à ce sujet est justifié.

Le travail auquel, pour vivre, nous sommes obligés, exigeant des efforts, les hommes ayant entre eux des rivalités, des contestations, des procès, etc., par analogie, métaphore, on dit que les travailleurs, les rivaux, les concurrents, les plaideurs luttent ; certains savants, enflant l'expression, disent que les hommes combattent le combat pour la vie ; ils assurent que pour parvenir à vivre, il ne leur suffit pas par leur travail, de tirer parti des ressources de la nature, d'en augmenter le produit, etc., mais que ni plus ni moins que les animaux, ils sont dans la nécessité de combattre entre eux jusqu'à la mort, et au besoin de se repaître de la dépouille de leurs rivaux ; cela étant enseigné par des savants très pronés, on les croit sur parole, on admet sans examen leur métaphore, comme une vérité scientifique.

On peut sans doute assimiler à une lutte, la continuité d'efforts auxquels l'homme est astreint, afin d'obtenir sa subsistance des

général, par la dite protubérance cérébrale, les hommes étant néanmoins d'une parfaite identité avec les autres espèces animales, ils ne peuvent avoir d'autre règle de conduite que ces dernières. Le combat pour la vie n'est, en effet, autre chose que l'application à nous, des mœurs de la bestialité ; c'est, au lieu de la justice, le droit des plus forts, des plus rusés, c'est leur suprématie sanctionnée, légitimée par la science moderne et érigée en principe de sociologie. Voilà ce qui est enseigné par les plus hautes autorités du positivisme. Selon le citoyen Gambetta, très versé dans la question, d'après ce qu'ils affirment, cette science est : " la moelle des lions, le résultat de toutes les découvertes des sciences pures, le pur lingot d'or de la pensée. " C'est ce qu'il disait à la Ligue de l'enseignement, le 22 avril 1881.

Chose qui dérouta la raison, les citoyens qui, sur tous les actes publics, les monuments et jusque sur les moindres édifices, font écrire : Egalité, Fraternité, et ne cessent d'invoquer la justice, le droit, ces citoyens ne peuvent plus écrire un article, ni débiter une harangue, sans y introduire le cliché révolutionniste progressiste : Le combat pour la vie, négation de la devise qu'ils font partout inscrire ! Si leur affirmation relative à la nécessité où sont les hommes de s'entre-détruire pour se sustenter, est le résultat obtenu par les sciences pures, le pur lingot d'or de la pensée ; en inscrivant la devise Liberté, Egalité, Fraternité, les positivistes qui nous gouvernent ne commettent-ils pas une contradiction ? Et, est-il bien possible que des savants qui assurent être en possession de la science intégrale, puissent commettre une si flagrante erreur ? Si ces savants veulent inscrire au frontispice des monuments les principes fondamentaux de leur sociologie, de leur droit, il faut qu'ils y écrivent : la Fraternité est une conception antiscientifique ; l'homme n'est point un frère pour l'homme ; les hommes sont tous des ennemis, des belligérants, dans le combat pour la vie ; légitimement, chacun d'eux peut, à merci, dépouiller les autres, les réduire à toutes les privations, afin de joyeusement festoyer ! Baser la justice sur les inspirations de la conscience et les lumières de la raison ; établir le droit sur la justice est de l'abstraction métaphysique ; selon la vraie science, ce qui doit délimiter le droit de chacun, c'est la force, c'est la ruse ; elles sont la mesure du droit. Il n'y a d'autre justice, d'autre droit, que la loi des plus forts, des plus rusés. Tels sont les principes qui ressortent de la doctrine du combat pour la vie.

(à suivre)

J.-J.-A. CLOUZARD.

ESSAYEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

TION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Notre imprimerie est maintenant installée, au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-proprétaire :— M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

ESSAYEZ le CIGARE

C. M. B. A.

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :

Aviseur spirituel :—Révd Messire F.

X. Cloutier.

Président :—Charles-Dupont Hébert.

1er Vice-Président :—J. A. Lantier.

2e Vice-Président :—Philippe E. Paneton.

Secrétaire-Archiviste :—John O. Désilets.

Asst. - Sec. - Archiviste :—L. Ernest Trottier.

Secrétaire-Financier :—Napoléon Dagneau.

Trésorier :—G. Oscar Bailey.

Commissaire-Ordonnateur :—George Leprohon.

Sentinelle :—Louis Dussault.

Chancelier *pro tempore* :—Eusèbe Morrissette.

Syndics :—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

**NEW-YORK  
LIFE**

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

CIGARES ET BOISSONS  
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,  
Montréal.

Pélix LATRAVERSE  
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1608. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

**ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE**

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

C. M. B. A. LE "SUN"



CATHOLIQUES, RALIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu les plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A.; dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

† E. A. CARD, TROIS-RIVIERES, Archev. de Québec;  
† C. E. FABRE, Archevêque de Montréal;  
† J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa;  
† L. F. LAFLECHÉ, Evêque des Trois-Rivières;  
† L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;  
† ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;  
† N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;  
† L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi;  
† ERPILOK GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :  
Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50  
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25  
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et cotent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assu. ance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 80	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 18 60	

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encoré de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument sans conditions. Elle paie les réclamations promptement sans attendre 60 ou 90 jours.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas déception est pratiquée.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant

12 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs

Chancener *pro tempore* : — Eusèbe Morrissette.  
 Syndics : — Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélarde M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00  
 Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24  
 Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87  
 Nouvelles Assurances souscrites . . . . . \$ 151,119,088.00  
 Assurances en vigueur . . . . . 405,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,  
 Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
 Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
 MONTREAL  
 DAVID BURKE,  
 Directeur général pour le Canada.

N.B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY;  
 5 juillet 1890—1a

# LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93  
 Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45  
 Montant d'assurances en force au Canada . . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :  
**DAVID SMITH,**  
 Agent général,  
 Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

## JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

### ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :  
 119 RUE ST-PIERRE  
 BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

## FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,  
 pour Québec et le District de Québec, de la  
 Canada Life Assurance Company  
 ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co  
 5 juillet 1890 1 an.

## EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.— Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Courde Rohan  
 PARIS

## CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A., est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

**EDOUARD MAILHOT**  
 Membre de la succursale No. 101.

19 déc., 6 m.

étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.  
 Président et Directeur-Gérant  
 12 juillet 1890

## AUX CHEFS DE FAMILLES ET A CEUX QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence: tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre inort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles: hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.  
 Président et Directeur-Gérant  
 12 juillet 1890

## HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)  
 64 RUE ST-GABRIEL 64  
**MONTREAL**

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
 Liqueurs,  
 Cigares,  
 Etc., Etc., Etc.,  
 Tous de premier choix

— 0-0 —  
**PLACE DES PLUS CENTRALES**  
 — 0-0 —  
**J. JOHNSON & CIE,**  
 64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.  
 6 sept.—1 a.

## PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

## NOTES DIVERSES

**L'ÉMIGRATION POUR LE CANADA.**—On a distribué dans le Danemark 15,000 pamphlets canadiens dans le but de diriger sur le Canada le courant des émigrants qui s'en vont au Brésil.

MM. Henri Trudel et L. A. Caron, de Montréal, ont acheté l'*Étendard* et sont maintenant les seuls propriétaires de ce journal.

L'*Union Libérale*, de journal hebdomadaire qu'elle était, annonce qu'elle devient revue mensuelle.

Le bill anti-chinois a été adopté par la législature de la Californie. Il pourvoit à l'émission de permis de résidence aux Chinois actuellement dans l'Etat et défend actuellement l'entrée du pays à tout autre fils du Céleste-Empire.

Le Pape a accepté le rôle de médiateur entre le Portugal et le roi des Belges dans le différend relatif à l'Etat libre du Congo.

Le Pape vient d'approuver le programme présenté par les catholiques des républiques américaines pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les diocèses américains offriront une couronne d'or et de pierres précieuses à la Régente d'Espagne, en souvenir de la couronne dont se priva la reine Isabelle pour couvrir les frais de l'expédition de ce célèbre marin.

En Australie, le nombre des catholiques a presque doublé en 14 ans. De 450,000 en 1876, il s'est élevé à 750,000 en 1890, avec 620 prêtres. Le nombre des églises a passé de 620 à 880, et celui des écoles de 350 à 700.

**UNE IMPORTANTE DÉCISION.**—*Peut-il être permis aux catholiques d'assister aux offices religieux des non catholiques ?* (hérétiques, schismatiques).

La Sacrée-Congrégation romaine a répondu négativement et N. S. P. le Pape Léon XIII a sanctionné cette décision, (8 juin 1889.)

**LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS.**—La Société des Artisans Canadiens-français de la cité de Montréal, succursale de Québec, a lancé des invitations pour une messe solennelle qui sera célébrée le 12 avril prochain dans

Trois raisons principales ont amené la réunion de ces Congrès :

Affranchir les savants catholiques de la rivalité malveillante et des préjugés méprisants de la science impie ;

Montrer l'ensemble imposant des vrais savants qui chantent notre *Credo* ;

Fournir des armes et des avertissements utiles à l'apologétique.

Le Congrès de 1888 a compté 1,630 adhérents dont 1,028 français. Les membres actifs ont été 500 environ.

Le Congrès de 1891 compte déjà 25 adhésions cardinalices, près de 100 adhésions épiscopales ; un millier de cotisations ont déjà été versées. On espère atteindre le nombre de 3,000.

151 études ont été présentées.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'AMENDE.**—L'harmonie est loin de régner dans le conseil municipal de St-Jean, P. Q. et un certain nombre de conseillers pour retarder l'adoption de certains projets qu'ils combattent et pour ennuyer le maire et leurs adversaires, ont formé le complot de ne pas assister aux séances et comme ils sont assez nombreux pour que leur abstention empêche un "quorum", tout est dans le "statu quo" et les affaires sont arrêtées. Le maire et les autres conseillers ont pris un moyen énergique pour faire cesser ce "dead lock" et la semaine dernière, six des conseillers récalcitrants ont été condamnés à l'amende.

C'est la première fois que le conseil de Saint-Jean a recouru à cette procédure de rigueur.

**LE CONGRÈS OUVRIER.**—*Son programme.*—Le Congrès des Ouvriers à Paris, vient d'adopter le programme suivant :

Que la journée de travail soit de huit heures ; Que le minimum des salaires soit fixé par la loi ; Que les enfants au-dessous de 14 ans ne soient pas admis au travail ; Qu'un ouvrier qui est reconnu par le Syndicat des ouvriers comme étant dans l'impossibilité de travailler reçoive un secours public ; Que les communes puissent emprunter de l'argent sans consulter le gouvernement central. A cette séance le congrès était dominé par les socialistes allemands.

**L'EAU BÉNITE ET LES PROTESTANTS.**—Encore une superstition papiste rejetée avec horreur par les fondateurs du protestantisme, et qui fait sa rentrée chez les

ses de cette association satanique auraient chaque année un roulement de *trois milliards de francs.*—Son directeur suprême siège à Berlin et elle possède 400 directeurs : à Naples, pour l'Europe ; à Calcutta pour l'Asie et l'Afrique ; à Washington pour l'Amérique du Nord ; à Montevideo pour l'Amérique du Sud.

Ce royaume de Satan, si immense et si organisé qu'il soit, est destiné pourtant à la ruine, Jésus-Christ l'a promis et les assauts actuels ne sauraient l'effrayer. *Portae inferi non prevalebunt !*

**UNE RÉPONSE SANS RÉPLIQUE.**—Non seulement les feuilles religieuses mais les journaux indépendants et judiciaires, s'élèvent avec force contre les fêtes mondaines de charité.

Un grand journal de Paris citait dernièrement, à ce propos, une parole qui, si elle n'est pas vraie, mérite de l'être :

"Cinq heures du matin. Une pauvre femme demande l'aumône à la sortie du bal de bienfaisance. Paraît une dame enveloppée d'un manteau de satin blanc et montant vivement dans sa voiture.

"—La charité s'il vous plaît ?

"La dame fermant la portière :

"Impossible, j'ai dansé pendant toute la nuit ?"

Cette réponse en dit plus long dans son laconisme que toutes les réflexions que nous pourrions faire.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelcon-

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :

Avisseur spirituel :—Révd Messire F. X. Cloutier.

Président :—Charles-Dupont Hébert.

1er Vice-Président :—J. A. Lantier.

2e Vice-Président :—Philippe E. Paneton.

Secrétaire-Archiviste :—John O. Désilets.

Asst. - Sec. - Archiviste :—L. Ernest Trottier.

Secrétaire-Financier :—Napoléon Dagneau.

Trésorier :—G. Oscar Bailey.

Commissaire-Ordonnateur :—George Leprohon.

Sentinelle :—Louis Dussault.

Chancelier *pro tempore* :—Eusèbe Morrissette.

Syndics :—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.98

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24  
Payé aux porteurs de po-

frais de l'expédition de ce célèbre marin.

En Australie, le nombre des catholiques a presque doublé en 14 ans. De 450,000 en 1876, il s'est élevé à 750,000 en 1890, avec 620 prêtres. Le nombre des églises a passé de 620 à 880, et celui des écoles de 350 à 700.

UNE IMPORTANTE DÉCISION.—Peut-il être permis aux catholiques d'assister aux offices religieux des non catholiques ? (hérétiques, schismatiques).

La Sacrée-Congrégation romaine a répondu négativement et N. S. P. le Pape Léon XIII a sanctionné cette décision, (8 juin 1889.)

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS.—La Société des Artisans Canadiens-français de la cité de Montréal, succursale de Québec, a lancé des invitations pour une messe solennelle qui sera célébrée le 12 avril prochain dans l'église de la congrégation de la Haute-Ville à 9.30 heures avant-midi, dimanche de la Sainte-Famille, fête patronale de l'Association.

UN MARIAGE EN BALLON.—On rapporte que dans une ville des Etats-Unis, il y aura dans quelques jours quelque chose d'inouï. Un couple doit unir ses destinées dans un ballon, et partira de suite pour un voyage de noces. Qui aurait pensé à une idée aussi originale, il y a vingt-cinq ans ?

Le journal le *New-York Canada*, publié par M. Geo. Lémay, a suspendu sa publication.

Le *Journal des Trois-Rivières* a cessé de paraître par suite de la nomination de M. G. Desilets, son propriétaire, comme inspecteur des postes de la division des Trois-Rivières.

On peut se faire une idée du progrès de la population française dans l'est d'Ontario, par les rapports scolaires publiés récemment par le gouvernement d'Ontario. Dans les comtés de Prescott et Russell il y a 59 écoles françaises fréquentées par 3,000 élèves. L'anglais et le français sont enseignés dans toutes ces écoles. Il n'y a que 133 enfants qui suivent le cours de français exclusivement.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES CATHOLIQUES.—C'est le 1er du mois d'avril courant que s'est réuni à Paris le second Congrès international des catholiques, sous la présidence de Mgr Freppel.

rigueur.

LE CONGRÈS OUVRIER.—Son programme.—Le Congrès des Ouvriers à Paris, vient d'adopter le programme suivant :

Que la journée de travail soit de huit heures ; Que le minimum des salaires soit fixé par la loi ; Que les enfants au-dessous de 14 ans ne soient pas admis au travail ; Qu'un ouvrier qui est reconnu par le Syndicat des ouvriers comme étant dans l'impossibilité de travailler reçoive un secours public ; Que les communes puissent emprunter de l'argent sans consulter le gouvernement central. A cette séance le congrès était dominé par les socialistes allemands.

L'EAU BÉNITE ET LES PROTESTANTS.—Encore une superstition papiste rejetée avec horreur par les fondateurs du protestantisme, et qui fait sa rentrée chez les Anglicans.

Depuis quelques semaines, une polémique animée sur l'usage de l'eau bénite remplit les colonnes de plusieurs journaux anglicans. La grande majorité des correspondants se déclare en faveur de cette innovation ; et les ritualistes avancés ont déjà décidé que désormais, le bénitier et le goupillon se verraient dans leurs temples aussi bien que le confessionnal, l'ostensoir, les cierges. Naturellement cette nouveauté soulève une tempête dans le camp évangélique. Le prince des ténèbres n'a pas de haine plus profonde pour l'eau bénite qu'un protestant de vieille roche. Mais les mauvaises paroles s'envoleront avec le temps, tandis que l'usage d'une pieuse pratique catholique restera. Ce ne sera qu'une imitation, mais la bonne intention y sera. Et quand tous les préjugés contre les rites de l'Eglise catholique seront tombés, la réconciliation deviendra plus facile.

ARMÉE DE SATAN.—D'après M. P. Rosen, ancien souverain, grand inspecteur général de la Franc-Maçonnerie, auteur de l'important ouvrage : *L'Ennemie sociale*, histoire documentaire de la F. M. de 1717 à 1890, la grande association internationale et secrète pour la destruction de l'ordre social chrétien, compterait aujourd'hui dans le monde entier 156,000 "ateliers de travail", ou Loges composées de 25,875,000 de francs-maçons plus ou moins en activité et de 2,850,000 de sœurs maçonnées.—Les cais-

son laconisme que toutes les réflexions que nous pourrions faire.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—  
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 28, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens. Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur. Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHIOT

13 déc., 8 m. Membre de la succursale No. 101.

Chancelier pro tempore :—Eusèbe Morrissette.

Syndics :—Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélard M. Gauthier et Téléphore Lynburner.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . \$51,119,088.00  
Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY;  
5 juillet 1890—1a

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

## Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,  
75, rue Dalhousie  
Québec.

1 juillet 1890. 1a

## Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

*Remède par excellence contre les Affections bilieuses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.*

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSO LAIS.

EN VENTE PARTOUT  
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

Cadeaux! Cadeaux!

## NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

**Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.**

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au

1er janvier 1891. Gros et Détail.

**LOUIS BRUNEAU**  
**95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH**  
**QUEBEC.**

[Téléphone 390]

Le prix d'abonnement à ce journal est de \$1.00 par an pour tout le monde, excepté pour les membres de la C. M. B. A. et les membres des autres associations catholiques de bienfaisance pour lesquels le prix d'abonnement ne sera plus à l'avenir que d'un écu (\$0.50) par an.

Faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à Saint-Roch de Québec.

LE REMEDE DU  
**PERE MATHIEU!**

## HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

## HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

## MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

ARI  
B  
M  
C  
ARE

autres indispositions qui en découlent :  
Constipation, Perte d'appétit, Maux de  
tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distin-  
gué, écrit ce qui suit :

Vellà plusieurs années que je fais usage des  
Pilules Antibilieuses du Dr Nay et je me trouve  
tres bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition  
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne  
contenant pas de mercure, elles peuvent être admini-  
strées sans danger dans une foule de cas où les  
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de  
ces Pilules pour mes patients, mais j'elles ai aussi  
employées en maintes circonstances pour moi-  
même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande  
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un pur-  
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT  
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

## NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES  
PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes  
sortes d'ouvrages typographiques, tels  
que :

LIVRES,  
PAMPHLETS,  
FACTUMS,  
BLANCS DE CHEQUES,  
BLANCS DE BILLETS,  
LITRES FUNÉRAIRES,  
CARTES D'AFFAIRES,  
CIRCULAIRES,  
TÊTE DE COMPTES,  
ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs.  
Impression soignée et de belle appa-  
rence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécia-  
lement réduits tous documents (Cons-  
titutions, Règlements, etc.) publiés par  
des sociétés de bienveillance et de secours  
mutuel. Nous avons aussi un tarif très  
modique pour TOUTES publications entre-  
prises par les séminaires, collèges, cou-  
vents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,  
Imprimeur-Éditeur.

bienfaisance pour lesquels  
le prix d'abonnement ne  
sera plus à l'avenir que  
d'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Faire remise à M. P.  
Masson, directeur-proprié-  
taire de l'ASSOCIATION, 59  
rue St-Joseph, à Saint-  
Roch de Québec.

### LE REMEDE DU PERE MATHIEU !



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !  
ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU  
guérit radicalement et promptement l'intempé-  
rance et déracine tout désir des liqueurs alcooli-  
ques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus  
des liqueurs entrant, une seule cuillerée à thé  
fera disparaître entièrement la dépression men-  
tale et physique. C'est aussi un remède certain  
pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie,  
ayant une cause autre que l'intempérance.  
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

### EXCELLENTE LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le  
port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Courde Rohan

PARIS

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM.  
JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avanta-  
geusement connus. M. J. Johnson a fait  
précédemment sa marque à Ottawa, où il a  
tenu un hôtel qui figurait au premier rang  
parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs  
de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement  
meublées à neuf, et dans lesquelles les  
voyageurs et les touristes jouissent de tout  
le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se  
distingue par une attention et une politesse  
tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,  
64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

### PRIME DE L' " ASSOCIATION "

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié  
de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de  
le remettre à un établissement  
d'instruction de son choix. Il le  
préviendra qu'avec l'un de ces  
avis, découpé de l'*Association*, cet  
établissement peut demander à M.  
*Joseph Vinot*, officier de l'Instruc-  
tion publique, Cour de Rohan, à  
Paris, de lui adresser *gratuitement*,  
pendant quelque temps, le *Journal  
du Ciel*, grand ouvrage d'astro-  
nomie élémentaire.

### ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

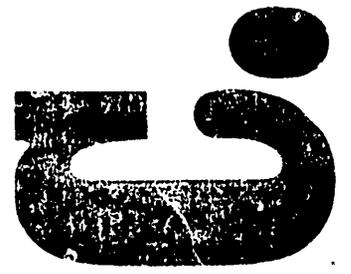
FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE  
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a



ESSAYEZ LE CIGARE  
FUMEZ LE CIGARE

## FEUILLETON

CONFESSIONS  
D'UN OUVRIER

(suite)

VI

La mère, qui était à la porte, reconnut ma voix et ne manqua pas de dire qu'elle n'avait vu ! Depuis qu'il faisait nuit close pour elle, tout son amour-propre était de ne point paraître aveugle. Geneviève l'aidait sans en avoir l'air. Elle avait entouré la maison, au dedans et au dehors, d'une grosse corde qui formait mail-courante et dirigeait l'aveugle ; un nœud servait d'avertissement quand elle approchait d'une porte, d'un meuble ou d'une marche ; un taquet, mû par le vent, indiquait à son oreille la place du puits ; des signes de reconnaissance avaient également été placés dans les allées du jardinet ; grâce à Geneviève enfin, le bois Riout était une vraie carte de géographie que l'on pouvait lire à tâtons : aussi la chère femme était-elle toujours en mouvement, trouvant tout, parce qu'on lui mettait sous la main, et se glorifiant, chaque fois, comme d'une preuve de sa clairvoyance. Tout le monde, au reste, dans la maison, respectait son erreur et mettait une innocente malice à l'entretenir ; elle était là comme l'enfant gâté dont tout fait sourire et paraît bien venu.

Mauricet, qui m'avait rejoint selon sa promesse, comprit sur-le-champ la position faite à Madeleine par la bonté de ses hôtes.

— Vous n'avez pas toujours eu votre compte, en fait d'aisance et de bonheur, lui dit-il ; mais il me semble que pour le quart d'heure on vous paie votre arrivée, ma vieille.

— Il est certain que le pays est agréable ! répliqua la bonne femme, qui n'aimait pas à avouer trop haut son contentement.

— Oui, reprit Mauricet ; mais ce sont les braves gens qui font les bons pays, et vous êtes tombée ici dans une colonie de chrétiens d'une espèce pas trop commune.

— Aussi, je ne me plains pas ! fit observer Madeleine.

plus souvent ne s'en soucient guère. Pour ma part, je n'ai jamais passé un jour sans recevoir de quelqu'un une bonne parole ou un bon service. Par malheur, il y a des gens qui ne tiennent compte que du mal qu'on leur fait, et qui reçoivent le bien comme un paiement en retard : c'est presque toujours parce qu'on est trop content de soi qu'on est si mécontent de tous les autres.

Quelques mois se passèrent sans amener rien de nouveau. Je fis plusieurs voyages au bois Riout, et Geneviève m'apporta plusieurs fois des nouvelles de la vieille mère. L'excellente fille venait à Paris aussi souvent qu'il lui était permis pour voir son neveu Robert, placé par elle en apprentissage. Robert avait alors dix-sept ans, et travaillait dans la bijouterie en faux, mais comme un fils de famille qui compte sur des rentes. Son maître, que j'allai voir un jour de la part de Geneviève, me déclara qu'il ne sortirait jamais des *bousilleurs* qui fabriquent la camelotte des boutiques à trois sous.

— Ça veut faire le muscadin, me dit-il ; mais ça ni le cœur ni les bras au travail.

A vrai dire, *monsieur Robert* ressemblait plutôt à un fils de sénateur qu'à un apprenti bijoutier ; Geneviève lui donnait jusqu'à son dernier sou, et quand on l'en blâmait, elle revenait toujours à raconter comment son frère lui avait recommandé l'enfant à son lit de mort, comment elle avait promis d'être pour lui toute une famille, et alors il lui roulait de si grosses larmes dans les yeux et sur les joues, qu'on n'avait plus le cœur de rien dire. *Monsieur Robert* connaissait son faible, et ne manquait pas d'en abuser. Il avait une jolie petite figure rose, les mains blanches et la voix douce comme une jeune fille. On eût dit un de ces agneaux qu'on mène avec un ruban ; mais, en réalité, aucune force ne valait contre sa volonté, et un dogue enragé eût été plus facile à conduire. Je l'ai bien su dans la suite, à mon grand dommage. Pour le moment, tout se borna entre nous à de courtes conversations. Il me parut même que le petit neveu n'était guère enchanté de la connaissance de sa tante, et qu'il avait peur de salir sa veste à un bourgeois. Au fait, nos amitiés et nos occupations nous éloignaient l'un de l'autre. *Monsieur Robert* était lancé dans la société des grisettes et des commis marchands ; il chantait des romances, faisait des tours de cartes, et fréquentait les bals de nuit

entières sans penser précisément à rien, mais allant d'une chose à l'autre, comme quand on se promène sans but. J'avais besoin d'une secousse pour sortir de ce sommeil éveillé ; la malice de Faroumont m'en préparait une sur laquelle je n'avais point compté.

Nous ne nous étions point revus depuis plusieurs mois lorsque je le rencontrai à la bâtisse que nous achevions, rue du Cherche-Midi. Il venait poser les gros fers de la charpente. En me reconnaissant, il s'interrompit de son travail avec un méchant rire.

— Eh bien ! failli chien, c'est donc ici que tu camelottes ! me demanda-t-il avec une insolence habituelle.

Je répondis d'un ton bref en montrant une fenêtre percée, après coup, près des combles, que je venais achever.

— Ah ! c'est pour toi l'échafaudage ! dit-il.

Et son regard se tourna vers la planche qui flottait au haut du pignon. J'allai déposer ma veste et mon panier au rez-de-chaussée ; puis je me dirigeai vers la nouvelle fenêtre. L'échafaudage était solidement suspendu à deux cordes que j'avais attachées à la charpente ; mais à peine y eus-je posé les pieds que le mauvais visage de la *Chiourme* se montra au-dessus, entre les solives ; au même instant, une corde fut dénouée, la planche boucula et je fus lancé d'une hauteur de quarante pieds sur les décombres.

Je ne puis dire combien de temps je restai évanoui : la douleur me fit reprendre connaissance où l'on voulut me transporter. Je poussai des cris aigus en suppliant de me laisser. Il me semblait que la terre sur laquelle où j'étais étendu faisait partie de moi-même, et qu'on ne pouvait m'en arracher. Quelques camarades allèrent chercher un médecin et un brancard, tandis que les autres, parmi lesquels se trouvait Faroumont, continuaient à m'entourer. Je souffrais cruellement ; mais il me semblait bien que mes blessures n'étaient pas mortelles.

Le médecin qui arriva peu après ne dit rien ; il me donna seulement les premiers soins, me fit étendre sur le brancard et conduire à l'hôpital.

Je ne me rappelle que confusément ce qui s'y passa pendant quelques jours. Mon premier souvenir distinct est la visite de Mauricet. Ce fut lui qui m'apprit que

tice du brigand, et six mois après, deux de ses pareils l'ont assommé comme un chien pour lui voler trente sous.

Je compris la prudence des conseils de Mauricet, et cependant je ne m'y soumis qu'avec répugnance. J'étais révolté, en moi-même, de l'impunité que s'assurait ainsi le coupable. Depuis j'en ai vu bien d'autres exemples, et j'ai dû reconnaître que, parmi nous autres ouvriers, la force et l'audace étaient trop souvent une sauvegarde pour les méchants. Le temps, l'argent et l'instruction nous manquent pour réclamer régulièrement justice, si bien que quand nous ne pouvons nous la rendre à nous-mêmes, nous nous résignons à nous en passer. On encourage ainsi bien des oppressions, bien des iniquités, et même des crimes ! Si les ouvriers s'entendaient entre eux, s'ils comprenaient bien ce qui fait leur sécurité et leur gloire, ils auraient toujours parmi eux des arbitres d'honneur qui jugeraient ce qui ne peut être jugé par la loi, et qui empêcheraient de frapper quelqu'un en passant son couteau à travers les jointures du Code. Plusieurs corps d'état ont ainsi des jurys de famille qui tiennent en respect les mauvais et qui protègent les bons.

Ma chute me retint pendant plus de deux mois à l'hôpital. Je me désespérais parfois de guérir si lentement ; mais j'avais un voisin qui me donnait courage.

C'était un pauvre vieux tout courbé par la souffrance, et qui se nommait, je crois, Pariset ; mais on ne l'appelait guère que par le numéro de son lit, qui était douze. Ce lit l'avait déjà reçu pour trois longues maladies, et était ainsi devenu, en quelque sorte, sa propriété : aussi *M. Numéro douze* était connu du médecin en chef, des élèves et des infirmiers. Jamais plus douce créature ne marcha sous le ciel. Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas ! pour le prave homme, qu'un vieux souvenir ! Depuis bientôt deux ans, il avait perdu presque complètement le mouvement des jambes. Cependant, comme il vivait de copies pour le Palais, il ne s'était pas trop déconcerté, ainsi qu'il le disait, et il avait continué à expédier ses rôles sur papier timbré. Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras droit ; il s'exerça alors à écrire de la main gauche ; mais le mal grandissant, il avait fallu le transporter à l'hôpital, où il avait eu le bonheur de retrouver libre son même lit, ce qui l'avait presque

comme l'enfant gâté dont tout fait sourire et paraît bien venu.

Mauricet, qui m'avait rejoint selon sa promesse, comprit sur-le-champ la position faite à Madeleine par la bonté de ses hôtes.

— Vous n'avez pas toujours eu votre compte, en fait d'aisance et de bonheur, lui dit-il ; mais il me semble que pour le quart d'heure on vous paie votre arrivée, ma vieille.

— Il est certain que le pays est agréable ! répliqua la bonne femme, qui n'aimait pas à avouer trop haut son contentement.

— Oui, reprit Mauricet ; mais ce sont les braves gens qui font les bons pays, et vous êtes tombée ici dans une colonie de chrétiens d'une espèce pas trop commune.

— Aussi, je ne me plains pas ! fit observer Madeleine.

— Et vous avez raison ! continua le maître maçon ; les bons cœurs vous ont rendu plus que la chance ne vous avait ôté : voilà pourquoi je vous conseille de remercier la maladie qui vous a valu tant de serviteurs et d'amis. Si vous aviez encore vos yeux...

— De quoi ! de quoi ! mes yeux ! interrompit la vieille mère impatientée ; va-t-il pas s'imaginer, par hasard ! que je suis aveugle !

— C'est juste ! vous êtes guérie, répliqua Mauricet en souriant.

— Et la preuve, c'est que je vous vois, continua Madeleine qui entendait le bruit des fourchettes, vous êtes à table avec Pierre Henri ! Ah ! ah ! Et tout à l'heure vous aviez le pain, et vous en avez coupé. Ah ! ah ! ah ! c'est que rien ne m'échappe, et il y en a encore plus d'un qui ont leurs yeux de quinze ans, et qui ne feraient pas ce que je fais ici.

La mère Riviou vint appuyer le dire de Madeleine en rapportant tout ce qui était laissé à ses soins dans la maison. L'excellente femme avait compris que pour l'infirmes qui a du cœur la plus dure épreuve était le sentiment de son inutilité ; Geneviève renchérit encore sur la fermière. Quand nous fûmes en route pour revenir, Mauricet me fit remarquer cette bonne entente de toute la famille pour contenter Madeleine.

— On dit pourtant que le monde est méchant ! ajouta-t-il avec chaleur ; que les bons sont devenus des espèces de merles blancs impossibles à trouver ; mais ceux qui le répètent, vois-tu, ne les cherchent pas, et le

restait évanoui : la douleur me fit reprendre connaissance où l'on voulut me transporter. Je poussai des cris aigus en suppliant de me laisser. Il me semblait que la terre sur laquelle où j'étais étendu faisait partie de moi-même, et qu'on ne pouvait m'en arracher. Quelques camarades allèrent chercher un médecin et un brancard, tandis que les autres, parmi lesquels se trouvait Faroumont, continuaient à m'entourer. Je souffrais cruellement ; mais il me semblait bien que mes blessures n'étaient pas mortelles.

Le médecin qui arriva peu après ne dit rien ; il me donna seulement les premiers soins, me fit étendre sur le brancard et conduire à l'hôpital.

Je ne me rappelle que confusément ce qui s'y passa pendant quelques jours. Mon premier souvenir distinct est la visite de Mauricet. Ce fut lui qui m'apprit que j'étais là depuis une semaine ; qu'on avait désespéré de ma guérison, et que maintenant le chef de service en répondait. Le brave maçon était à la fois tout réjoui de la nouvelle et encore un peu en colère contre moi. Quand il avait voulu connaître la cause de l'accident, on lui avait parlé d'une corde mal attachée, et il reprocha énergiquement ma négligence. Je me justifiai sans peine en lui racontant ce qui s'était passé. Il fit un mouvement en arrière et frappa ses mains l'une contre l'autre :

Moi, je vivais à l'écart plus que jamais. Ce qui m'était arrivé avec Faroumont m'avait dégoûté de la chambrée, et j'avais loué un petit cabinet sous les toits. Une chaise, une malle, un lit de sangle y formaient tout mon mobilier ; mais, du moins, j'étais seul ; l'espace compris entre les quatre murs n'appartenait qu'à moi ; on ne venait pas, comme à la chambrée, me manger mon air, me troubler mon silence, interrompre mon chant ou mon sommeil. J'étais maître de ce qui m'entourait, ce qui est le seul moyen d'être maître de soi-même. Cela me parut d'abord si bon que je ne songeai qu'à en jouir ; j'étais comme le frileux qui, une fois enfoncé sous ses couvertures, ne peut plus en sortir. Je me dorlotais dans ma liberté nouvelle, et je ne quittais guère ma mansarde après mes heures de travail. Mauricet se plaignit deux ou trois fois de ne plus me voir.

— Va pas t'habituer à vivre en surnois, me dit-il : dans le monde comme à l'armée, vois-tu, il est bon de sentir un peu le coude de son voisin ; tu es trop jeune pour te faire calimaçon et rentrer ainsi dans ta coquille ; viens voir les amis ; c'est sain au cœur et ça fait prendre l'air.

Je n'avais rien à répondre ; seulement, je continuais à rester chez moi. J'aurais pu utiliser cette espèce de retraite en reprenant mon instruction interrompue ; mais personne ne m'y poussait et je n'en sentais pas le goût. Je ne puis dire ce qui se passait alors en moi ; j'étais comme engourdi dans ma nonchalance ; je restais des heures

par le numéro de son lit, qui était douze. Ce lit l'avait déjà reçu pour trois longues maladies, et était ainsi devenu, en quelque sorte, sa propriété : aussi M. Numéro douze était connu du médecin en chef, des élèves et des infirmiers. Jamais plus douce créature ne marcha sous le ciel. Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas ! pour le brave homme, qu'un vieux souvenir ! Depuis bientôt deux ans, il avait perdu presque complètement le mouvement des jambes. Cependant, comme il vivait de copies pour le Palais, il ne s'était pas trop déconcerté, ainsi qu'il le disait, et il avait continué à expédier ses rôles sur papier timbré. Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras droit ; il s'exerça alors à écrire de la main gauche ; mais le mal grandissant, il avait fallu le transporter à l'hôpital, où il avait eu le bonheur de retrouver libre son même lit, ce qui l'avait presque consolé.

— La mauvaise chance n'a qu'un temps, disait-il à cette occasion ; tous les jours ont un lendemain.

Le bonhomme Numéro douze avait pris possession de son lit avec attendrissement. L'hôpital, dont le séjour paraît si dur à certaines gens, était pour lui une maison de plaisance. Il y trouvait tout à souhait. Son admiration pour les moindres commodités prouvait quelles privations il avait jusqu'alors supportées. Il s'extasiait sur la propreté du linge, sur la blancheur du pain, sur la succulence des potages ! et je n'en eus étonnai plus quand j'appris que, depuis vingt ans, il vivait de pain de munition, de bouillon d'herbes et de fromage blanc ! Aussi ne pouvait-il assez vanter la munificence de la nation qui avait ouvert de pareilles retraites pour les pauvres malades. Au reste, sa reconnaissance ne s'arrêtait point là ; elle embrassait tout. A l'entendre, Dieu avait eu pour lui des faveurs particulières ; les hommes s'étaient montrés pleins de bienveillance ; et les choses tournaient toujours à son avantage : aussi l'interne disait-il que Numéro douze avait la " fatuité du bonheur ! " mais cette fatuité-là ne vous donnait que de l'estime pour le brave homme et des encouragements pour vous-même.

— Voilà le mot de la charade, s'écria-t-il. Nom d'une trique ! j'aurais dû m'en douter ! Dès que la *Chiourme* était là, il y avait à parier que le diable s'en serait mêlé. L'astu déjà dit à quelqu'un ?

— A personne.

— Et il n'y a point de témoins ?

— Nous étions seuls au faite du bâtiment.

— Alors, *motus*, dit-il, après un instant de réflexion ; accuser sans preuves un ennemi ne vous en débarrasse pas, et ça l'envenime ! Si tu ne dis rien, la *Chiourme* regardera peut-être votre compte comme réglé et n'y reviendra plus, tandis qu'en causant, tu l'obligeras à recommencer. Ce qui t'arrive est arrivé à bien d'autres dans notre état ; comme on dit, le *moyen est connu* ! Moi-même, qui te parle, j'ai fait un faux pas de deux étages par la malice d'un compagnon qui me devait quarante écus, dont il espérait comme ça avoir quittance. Il n'y avait que nous deux à savoir la chose ; je n'ai soufflé mot ; j'ai laissé le temps faire jus-

par le numéro de son lit, qui était douze. Ce lit l'avait déjà reçu pour trois longues maladies, et était ainsi devenu, en quelque sorte, sa propriété : aussi M. Numéro douze était connu du médecin en chef, des élèves et des infirmiers. Jamais plus douce créature ne marcha sous le ciel. Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas ! pour le brave homme, qu'un vieux souvenir ! Depuis bientôt deux ans, il avait perdu presque complètement le mouvement des jambes. Cependant, comme il vivait de copies pour le Palais, il ne s'était pas trop déconcerté, ainsi qu'il le disait, et il avait continué à expédier ses rôles sur papier timbré. Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras droit ; il s'exerça alors à écrire de la main gauche ; mais le mal grandissant, il avait fallu le transporter à l'hôpital, où il avait eu le bonheur de retrouver libre son même lit, ce qui l'avait presque consolé.

— La mauvaise chance n'a qu'un temps, disait-il à cette occasion ; tous les jours ont un lendemain.

Le bonhomme Numéro douze avait pris possession de son lit avec attendrissement. L'hôpital, dont le séjour paraît si dur à certaines gens, était pour lui une maison de plaisance. Il y trouvait tout à souhait. Son admiration pour les moindres commodités prouvait quelles privations il avait jusqu'alors supportées. Il s'extasiait sur la propreté du linge, sur la blancheur du pain, sur la succulence des potages ! et je n'en eus étonnai plus quand j'appris que, depuis vingt ans, il vivait de pain de munition, de bouillon d'herbes et de fromage blanc ! Aussi ne pouvait-il assez vanter la munificence de la nation qui avait ouvert de pareilles retraites pour les pauvres malades. Au reste, sa reconnaissance ne s'arrêtait point là ; elle embrassait tout. A l'entendre, Dieu avait eu pour lui des faveurs particulières ; les hommes s'étaient montrés pleins de bienveillance ; et les choses tournaient toujours à son avantage : aussi l'interne disait-il que Numéro douze avait la " fatuité du bonheur ! " mais cette fatuité-là ne vous donnait que de l'estime pour le brave homme et des encouragements pour vous-même.

(à suivre)